

Saint-Pierre, le 13 août 2024

## **AVIS AUX USAGERS DU PORT N°14/2024**

À l'occasion de la Route des Terre-Neuvas du 10 au 16 août 2024, la capitainerie informe les usagers qu'une régata aura lieu le mercredi 14 août 2024 entre Saint-Pierre et Miquelon.

Pendant la durée de l'épreuve, il est demandé aux usagers :

- de ne pas déranger les concurrents et de manœuvrer avec la plus grande prudence. Respecter les distances de sécurité à l'approche des navires supports (FULMAR et zodiacs de l'organisation).
- de respecter les limitations de vitesse prescrites dans les zones portuaires et dans la bande des 300 mètres à l'approche des navires participants.
- de respecter le règlement international pour prévenir les abordages en mer.
- d'exercer une veille attentive et permanente sur VHF 12 et 16.
- de rendre compte immédiatement à l'astreinte SAR (téléphone : 196 / 55 16 16 ou VHF 16) et à la capitainerie (VHF 12 ou téléphone 55 13 21) de tout incident.

Le PC course peut être joint par GSM au 06 33 02 81 28 et une liaison VHF 72 est activée durant la manifestation nautique.

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.